



# #1 | Le SDEC ÉNERGIE au plus près des besoins des collectivités

## Gouvernance

### Fonctionnement : un syndicat composé d'élus

Le SDEC ÉNERGIE est un syndicat mixte composé de 526 collectivités adhérentes pour sa compétence fédératrice (l'organisation du service public de l'électricité) et/ou pour ses compétences à la carte telles que la contribution à la transition énergétique, les énergies renouvelables, l'éclairage public, la signalisation lumineuse, le gaz...

### Le comité syndical

Le comité syndical est composé des 93 élus désignés au sein des 17 collèges, auxquels s'ajoutent les 59 représentants de la Communauté urbaine de Caen la mer, soit 152 membres au total. Les représentants du comité syndical se sont réunis en assemblée générale 5 fois en 2022 pour :

- Au 1er semestre, étudier notamment des questions financières telles que les orientations budgétaires pour 2022 et les budgets (principal et annexes « Énergies Renouvelables » et « Mobilité Durable »),
- Au 2nd semestre, procéder, entre autres, à l'élection d'un nouveau membre du Bureau Syndical, Théophile KANZA MIA DIYEKA, représentant de la Communauté Urbaine de Caen la mer.

### Le bureau syndical, les Commissions Locales d'Énergie, les commissions internes

260 élus (maires et délégués) ont répondu présents aux Commissions Locales d'Énergie qui se sont réunies du 5 au 18 octobre 2022.

Une nouvelle organisation de ce rendez-vous annuel a été proposée aux élus locaux, autour de temps forts :

- Visite d'une chaufferie bois,
- Elections sur certains secteurs (remplacement de 5 représentants au Comité)

• Des échanges autour de la flambée des prix de l'énergie (contexte national et local et réponses apportées par le Syndicat).

Les membres du bureau syndical se sont réunis 8 fois en 2022 et, conformément aux délégations reçues du Comité Syndical les 13 octobre 2020 et 16 juin 2022, ont adopté 163 délibérations des 221 délibérations prises au total par le syndicat.

Chaque dossier soumis au vote du bureau syndical ou du comité syndical est préalablement étudié en commissions internes. Ces dernières se sont ainsi réunies 72 fois au cours de l'année.

La composition du Bureau, des Commissions Locales d'Énergie et des commissions internes, ainsi que le recueil des actes administratifs sont disponibles [sdec-energie.fr](https://sdec-energie.fr).



Bureau syndical 2020-2026



**Catherine GOURNEY-LECONTE**  
Présidente



**Philippe LAGALLE**  
1er vice-Président  
Administration générale -  
Finances - Cartographie et  
usages numériques



**Rémi BOUGAULT**  
2ème vice-Président  
Concessions électricité  
et gaz



**Jean-Yves HEURTIN**  
3ème vice-Président  
Développement  
économique



**Cédric POISSON**  
4ème vice-Président  
Relations usagers et  
précarité énergétique



**Marc LECERF**  
5ème vice-Président  
Transition énergétique



**Jean-Luc GUILLOUARD**  
6ème vice-Président  
Mobilités bas carbone



**Gérard POULAIN**  
7ème vice-Président  
Travaux sur les réseaux  
publics d'électricité



**Jean LEPAULMIER**  
8ème vice-Président  
Éclairage public et  
signalisation lumineuse



**Vincent RUON**  
10ème membre  
du bureau



**Hervé GUIMBRETIERE**  
11ème membre  
du bureau



**Henri GIRARD**  
12ème membre  
du bureau



**Abderrahman BOUJRAD**  
13ème membre  
du bureau



**Alain LE FOLL**  
14ème membre  
du bureau



**Patrice GERMAIN**  
15ème membre  
du bureau



**Anne-Marie BAREAU**  
16ème membre  
du bureau



**Catherine FLEURY**  
17ème membre  
du bureau



**Philippe CAPOËN**  
18ème membre  
du bureau



**Franck GUÉGUÉNIAT**  
19ème membre  
du bureau



**Denis CHÉRON**  
20ème membre  
du bureau



**Gilles MALOISEL**  
21ème membre  
du bureau



**Christophe MORIN**  
22ème membre  
du bureau



**Romain BAIL**  
23ème membre  
du bureau



**Théophile KANZA MIA KIYEKA**  
24ème membre  
du bureau

